

CONSEIL DE LA VILLE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

LE VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2023 À 9 H 30

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des prévisions budgétaires 2024 reliées aux compétences de proximité - Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption des prévisions budgétaires 2024 reliées aux compétences d'agglomération de Québec (référence: FN2023-083)
- 4- Adoption du *Programme des immobilisations 2024-2033 - Programme d'immobilisations des unités administratives*, relié aux compétences de proximité - Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Programme des immobilisations 2024-2033 - Programme d'immobilisations des unités administratives*, relié aux compétences d'agglomération de Québec (référence: FN2023-090)
- 5- Adoption du *Règlement sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2024*, R.V.Q. 3240 (référence: FN2023-076)
- 6- Adoption du *Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais*, R.V.Q. 3213 (référence: FN2023-078)
- 7- Adoption du *Règlement sur l'imposition d'une taxe sur les grandes surfaces imperméables*, R.V.Q. 3239 (référence: FN2023-077)
- 8- Autres décisions reliées à l'adoption des prévisions budgétaires 2024 et au *Programme des immobilisations 2024-2033*

9- Période de questions des citoyens

La période de questions porte exclusivement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour.

10- Clôture de la séance

Québec, le 8 décembre 2023.

Le greffier de la Ville,



Sylvain Ouellet

SO/mp